

Technologies et valeurs L'impact sur les jeunes

Rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental

Auto - Saisine n° 31/2017

Conseil Economique, Social et Environnemental

Technologies et valeurs

L'impact sur les jeunes

Auto - Saisine n° 31/2017



Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu L'assiste

Auto - Saisine n° 31/2017

- Conformément à la loi organique n°128-12 relative au Conseil Economique Social et Environnemental et à son règlement intérieur ;
- Vu la décision du CESE de s'autosaisir sur le thème relatif au « Technologies et valeurs, l'impact sur les jeunes » ;
- Vu la décision du bureau du Conseil d'affecter le sujet relatif au « Technologies et valeurs, l'impact sur les jeunes » à la commission de la société du savoir et de l'information ;
- Vu l'adoption du rapport sur le « Technologies et valeurs, l'impact sur les jeunes » par l'Assemblée Générale du 21 décembre 2017 à la majorité.

Le Conseil Economique Social et Environnemental
présente son rapport :

Technologies et valeurs L'impact sur les jeunes

Rapport préparé par :

La commission permanente chargée de la société
du savoir et de l'information

Président de la Commission : **Lahcen Hansali**

Rapporteuse de la Commission : **Latifa Benwakrim**

Rapporteur du thème : **Amine Mounir Alaoui**



Dépôt légal : 2018MO2141

ISBN : 978-9954-635-35-3

ISSN : 2335-9234

Conseil Economique Social et Environnemental

Impression : Canaprint

Sommaire

Synthèse.....	11
Préambule.....	17
I. Références normatives.....	19
II. Impact général des technologies numériques.....	21
III. A propos des valeurs et des technologies.....	25
IV. Les enjeux de la prise de conscience du numérique et de l'éducation au numérique.....	29
V. Synthèse de l'enquête sur l'impact des « Technologies et valeurs » sur les jeunes.....	35
5.1. Présentation	35
5.2. Constats.....	36
5.3. A retenir de l'enquête	39
VI. Recommandations.....	41
Annexes.....	45
Annexe 1 : Liste des membres de la commission Permanente chargée de la société du savoir et de l'information.....	45

Synthèse

Introduction

Les sociétés sont confrontées, aujourd'hui, à un défi civilisationnel et politique sans précédent dans le domaine des technologies numériques. Ces dernières sont en train de révolutionner tous les aspects liés à l'organisation sociale, à la vie et aux valeurs. Evoluant à un rythme effréné, ces technologies sont en phase d'engendrer des mutations économiques, culturelles et politiques. Leur force et leur capacité de propagation et d'expansion sont telles que les décideurs et les acteurs sociaux se trouvent dans l'obligation d'appréhender, d'une manière adéquate, le « nouveau temps politique » et les enjeux que requièrent ces technologies, en matière de culture et de valeurs.

A la lumière de ces mutations, il s'est avéré nécessaire de contribuer au débat collectif autour du thème « technologies et valeurs ». L'objectif est de s'arrêter sur les mutations engendrées par ces technologies. Il s'agit également d'examiner les tendances et les attitudes de certaines catégories sociales, en particulier les jeunes, vis à vis des rôles des technologies numériques dans leur vie, leur travail, leur communication et leur divertissement. En outre, il est question de définir l'impact de ces technologies sur les attitudes et les valeurs qui constituent les fondements du vivre-ensemble tels que la solidarité, la tolérance, la liberté, l'égalité, l'honnêteté, le travail, le pouvoir et le lien social.

C'est ainsi que le Conseil économique, social et environnemental s'est autosaisi de ce sujet en vue de mettre en évidence les changements qui peuvent être induits par l'adoption croissante des technologies numériques en matière de protection des valeurs constituant le socle de notre cohésion sociale.

S'inspirant de la Constitution marocaine de 2011, qui représente un guide particulièrement utile pour les travaux du Conseil sur le sujet, et qui dispose dans son Préambule que « Fidèle à son choix irréversible de construire un Etat de droit démocratique, le Royaume du Maroc poursuit résolument le processus de consolidation et de renforcement des institutions d'un Etat moderne, ayant pour fondements les principes de participation, de pluralisme et de bonne gouvernance. Il développe une société solidaire où tous jouissent de la sécurité, de la liberté, de l'égalité des chances, du respect de leur dignité et de la justice sociale, dans le cadre du principe de corrélation entre les droits et les devoirs de la citoyenneté. », ce rapport examine la perception de l'impact de ces technologies sur les liens sociaux et les valeurs en mettant l'accent, particulièrement, sur les jeunes qui sont nés et qui se développent dans le contexte de la révolution technologique.

Ces « natifs du numérique » (digital natives) ont pleinement adopté les outils numériques dans tous les aspects de leur existence, que ce soit sur le plan cognitif, émotionnel, social ou culturel (divertissement et apprentissage). L'utilisation de ces technologies est donc intimement liée à l'édifice social et à son socle de valeurs identitaires et culturelles.

Principaux constats de l'enquête

En l'absence d'études approfondies au Maroc sur l'interaction entre valeurs et technologies de l'information et de la communication, il est apparu judicieux de réaliser une enquête de terrain qualitative dont l'objectif est de jeter la lumière sur la portée et la nature de la place qu'occupe désormais le numérique dans la vie personnelle et professionnelle des enquêtés, ainsi que son impact sur leur perception et leurs attitudes par rapport à des valeurs majeures telles que l'identité, la tolérance, la sincérité, le travail et le rapport à l'autre.

L'enquête a permis de dégager quatre enseignements majeurs :

1. Au niveau de l'usage, les aspects positifs dominent avec près des trois quarts des enquêtés qui déclarent que Internet est très important ou important pour leur travail ou leurs études (avec 62% qui considèrent la recherche d'informations très importante) et un peu plus de la moitié qui estiment qu'Internet contribue au renforcement des liens familiaux. Sur les aspects négatifs, l'addiction ne semble pas être une préoccupation majeure avec près de 20% des enquêtés prêts à se passer définitivement d'Internet. On note néanmoins que plus d'un tiers des enquêtés passent quatre heures par jour ou plus sur Internet. L'impact sur la concentration au travail ou dans les études est considéré comme nul ou faible par la moitié des enquêtés, contre 24,2% qui estiment au contraire qu'il est réel voire important ;
2. Au niveau du comportement des enquêtés, ils considèrent Internet relativement sûr puisqu'ils utilisent à plus des deux tiers leur identité réelle. Les enquêtés estiment que les principales limites qu'ils se fixent sur Internet sont d'ordre religieux puis politique.

La production est relativement faible avec près d'un tiers des enquêtés qui se livre essentiellement au repostage (re-tweet) d'informations. De manière générale, la crédibilité des informations sur Internet est estimée comme moyenne par plus de la moitié des personnes interrogées.

Selon les résultats, si 37,8% des enquêtés estiment qu'Internet engendre peu ou pas de violence, ils sont quand même 29,5% à penser le contraire. Les sites considérés les plus violents sont les sites à caractère pornographique, les réseaux sociaux et les sites des groupes terroristes qui incitent à la haine.

3. Les enquêtés portent un regard positif sur les nouvelles technologies et leur impact sur les conditions de vie et l'emploi. L'accès au savoir reste à leur sens l'apport le plus important là où ils estiment que les dangers potentiels les plus visibles sont l'addiction, la mauvaise influence de certains sites, la mauvaise utilisation des données personnelles ou la destruction des relations familiales et humaines.
4. Au niveau des valeurs, près des trois quarts des enquêtés déclarent être fiers ou très fiers d'appartenir à la nation marocaine. Ils estiment que la marocanité sur Internet se définit essentiellement par l'échange en arabe dialectal marocain (Darija), la solidarité avec les autres marocains sur Internet et la défense du Maroc sur les réseaux sociaux. Si la tolérance est une valeur importante, son impact sur Internet est vu de manière très partagée avec 16,7% qui pensent qu'Internet favorise la tolérance contre 11,1% qui pensent le contraire.

Recommandations

A la lumière de ces paramètres et ce référentiel, et sur la base des résultats de l'enquête menée dans le cadre de ce rapport, le conseil appelle à :

- Initier un large débat sur les « technologies et valeurs » en mobilisant tous les acteurs concernés par cette problématique, afin d'élaborer une vision collective sur les défis qu'elle pose à la société marocaine ;
- Effectuer une étude nationale plus exhaustive sur la problématique des « technologies et valeurs » et créer un observatoire national pour le suivi de l'impact des technologies sur les valeurs et la sensibilisation, notamment juridique, aux dangers liés aux nouvelles technologies tels : la désinformation, l'extrémisme, la délinquance, l'addiction, l'atteinte à la vie privée et aux données personnelles, le crime électronique et les préjudices touchant à la santé et l'environnement ;
- Mettre en place une stratégie culturelle et éducative nationale, compatible à l'offre numérique, et créer une dynamique culturelle et éducative moderne, utilisant des moyens innovants et des formes pouvant motiver les jeunes dans le but de garantir une adhésion institutionnelle collective sur tous les plans, législatif, fiscal, organisationnel et matériel.

Pour toutes ces considérations, le Conseil recommande:

1. L'intégration efficace des nouvelles technologies dans le système de l'éducation et de l'enseignement. Développer des méthodes pédagogique en rupture avec les méthodes traditionnelles en s'appuyant sur les nouveaux outils disponibles ;

2. Appeler les responsables des programmes et curricula à intégrer obligatoirement les valeurs du travail, d'honnêteté, d'égalité, de tolérance, du rejet de l'extrémisme et de la violence ainsi que les différentes valeurs constructives, dans le cadre des engagements et des responsabilités des concepteurs des programmes et contenus scolaires, éviter les contenus contradictoires au sein des matières enseignées. Créer une cohérence dans le système de valeurs à transmettre et renforcer l'enseignement des sciences exactes, des sciences humaines, des lettres et de la philosophie, afin de renforcer l'esprit critique des apprenants ;
3. Renforcer le système éducatif à travers la consolidation des principes d'ouverture et de quête du savoir, la diffusion des valeurs des droits humains, l'acquisition d'une culture générale ouverte sur le monde et la valorisation des capacités des jeunes. Ceci permettra de former un capital humain disposant des compétences de prise d'initiative, d'innovation, de communication et d'interaction avec les cultures et les civilisations ;
4. Renforcer l'usage adéquat des technologies dans les programmes d'enseignement religieux, toutes disciplines confondues, en y inculquant des connaissances susceptibles d'outiller les apprenants pour comprendre les mutations à l'œuvre au Maroc et à l'échelle mondiale et développer l'esprit critique afin de pouvoir distinguer, comparer et juger; et faire de l'éducation aux valeurs un levier pour alerter et se prémunir des dérapages et des déviations dus à la navigation sur le Web et encourager ce qu'il recèle de contenus positifs ;
5. Veiller à dispenser une formation solide aux acteurs éducatifs - corps enseignant et staff administratif - sur le plan de la connaissance des outils numériques que sur les valeurs, afin qu'ils constituent un modèle pour les jeunes et les étudiants aussi bien au niveau du comportement, du travail que sur le plan du relationnel ;
6. Réhabiliter la place de la culture générale dans les programmes et curricula scolaires et au sein des écoles d'enseignement supérieur technique afin d'acquérir des connaissances renouvelées; construire la personnalité de l'étudiant sur la base des valeurs de l'ouverture, du travail, de l'honnêteté, de l'engagement et de l'acceptation de l'autre. Cette dynamique est à concrétiser à travers le lancement de programmes culturels, artistiques et sportifs au sein des établissements scolaires et instituts d'enseignement supérieur ;
7. Renforcer les programmes et les actions de la société civile pour la défense des valeurs de la société démocratique et la promotion des droits de l'homme ;
8. Mettre en place des leviers organisationnels, institutionnels et matériels dans l'objectif d'intégrer de façon optimisée les technologies numériques dans la vie culturelle, de s'adapter à la révolution technologique de manière à préserver l'identité nationale et de prévenir contre les valeurs contraires au civisme et à la citoyenneté ;

9. Lutter contre les mauvais usages des technologies numériques tels que les actes de fraude, de harcèlement, de violence ou de fanatisme ; contrer les usages portant atteinte aux valeurs ; sensibiliser les jeunes aux dangers de certains plates-formes sur les réseaux sociaux qui incitent à l'extrémisme violent ou recrutent pour le compte des groupes d'extrémistes ; mettre en garde contre les comportements nuisibles à la santé et à l'environnement ainsi que les risques d'addiction ;
10. Encourager les initiatives d'investissement dans la culture numérique et inciter les jeunes à créer des plateformes et des sites de création dans le domaine des technologies ; revoir les programmes « Tatwir », « Intilaq » et le « Fonds du Service Universel », en facilitant les procédures et en évaluant l'impact économique, social et culturel ;
11. Lancer des sites Internet thématiques avec des contenus constructifs ou développer et enrichir ceux qui existent pour diffuser des contenus textuels, audiovisuels destinés aux jeunes afin de compléter les connaissances scolaires et universitaires et de renforcer l'esprit critique et les valeurs d'innovation, de communication et la capacité de résoudre les problèmes ;
12. Produire des contenus audiovisuels et artistiques avec des messages alternatifs qui appellent à la tolérance, à la cohabitation, au vivre-ensemble et au respect de l'autre ; sensibiliser les usagers à l'importance de passer des approches de conflits à des approches de coopération basées sur la compréhension dans la résolution des problèmes ;
13. Veiller à promouvoir les valeurs d'appartenance nationale, d'attachement aux langues nationales et à la mémoire culturelle collective des marocains, à travers l'exploitation judicieuse des technologies numériques pour documenter et archiver les précieuses richesses de ce patrimoine, ses auteurs, ses symboles et ses arts (théâtre, cinéma, poésie, proverbes). Garantir les conditions de valorisation, de capitalisation et de diffusion de ce patrimoine pour favoriser son utilisation dans les nouvelles pratiques culturelles des jeunes ;
14. Développer un Wikipédia marocain et une plateforme de contenus sur les réseaux sociaux dans les langues nationales pour en faciliter l'accès et diffuser leurs contenus au plus grand nombre de jeunes ;
15. Encourager les initiatives dans les domaines de la formation aux médias numériques afin de combattre les comportements inciviques ou portant atteinte aux valeurs, ou encore lutter contre l'extrémisme violent ; développer des espaces de discussions sur ces thématiques ;
16. Mettre en place un dispositif de coordination entre les différents intervenants relevant des autorités publiques, sur le plan régional et national. Ledit dispositif

devrait avoir comme mission de valoriser la richesse du patrimoine, de mettre en exergue les valeurs de créativité et de tolérance qu'il recèle et de le transformer, grâce aux énergies et aux capacités des jeunes et des créatifs, en un capital exploitable sur le plan culturel ;

17. Soutenir et encourager les universités et les centres de recherches nationaux pour effectuer des études permettant le développement des capacités du Maroc grâce aux technologies numériques pour répondre à ses besoins vitaux dans tous les domaines et lui garantissant une position avancée parmi les pays en tant qu'acteur technologique et économique.

Préambule

Les sociétés sont confrontées, aujourd'hui, à un défi civilisationnel et politique sans précédent dans le domaine des technologies numériques. Ces dernières sont en train de révolutionner tous les aspects liés à l'organisation sociale, à la vie et aux valeurs.

Evoluant à un rythme effréné, ces technologies sont en phase d'engendrer des mutations économiques, culturelles et politiques, et leur force et leur capacité d'expansion sont telles que les élites et sociétés, en général, sont tenues d'adopter une nouvelle approche des retombées en termes de « nouveau temps politique » et des « enjeux en matière de culture et de valeurs ».

Les chercheurs et les acteurs qui s'intéressent de près à cette « révolution » sont unanimes à estimer inévitable de poser un certain nombre de questions qui exigent des réponses décisives quant au présent et à l'avenir de notre société et le rôle que jouent ces technologies numériques dans l'organisation de la vie et des relations humaines au Maroc d'aujourd'hui.

Il s'est avéré nécessaire de contribuer au débat collectif autour du thème « technologies et valeurs », l'objectif étant de s'arrêter sur les mutations engendrées par ces technologies.

Il s'agit également de jeter la lumière sur les tendances et les attitudes de certaines catégories sociales, en particulier les jeunes, vis-à-vis des rôles des technologies numériques dans leur vie, leur travail, leur communication et leur divertissement. En outre, il est question de définir l'impact de ces technologies sur les attitudes et les valeurs qui constituent les fondements du vivre-ensemble, tels que la solidarité, la tolérance, la liberté, l'égalité, l'honnêteté, le travail, le pouvoir et le lien social.

En effet, les jeunes qui utilisent ou font référence à ces technologies peuvent être désarmés devant leur impact. C'est le cas des situations caractérisées d'un côté par une perte de repères en termes de valeurs et, de l'autre, par des discours perturbants qui véhiculent leurs messages par le biais d'Internet et des réseaux sociaux.»

Ils peuvent, à cet égard, contribuer à la rupture des liens sociaux et à des coups de butoir contre les valeurs énoncées plus haut et qui constituent les piliers de notre société.

C'est ainsi que le Conseil économique, social et environnemental s'est autosaisi de ce sujet en vue de mettre en évidence les changements qui peuvent être induits par l'adoption croissante des technologies numériques en matière de protection des valeurs constituant le socle de notre cohésion sociale.

Le CESE a élaboré ce rapport en s'appuyant sur :

Une série de réunions axées sur les enjeux et les dimensions de la relation entre les technologies et les valeurs ;

Des auditions avec des experts en la matière, parmi les membres du Conseil économique, social et environnemental ;

Des auditions avec des spécialistes et chercheurs dans des domaines en relation avec la problématique traitée et des associations et organismes ayant travaillé, de différentes manières, sur le sujet ;

Une enquête auprès d'un échantillon de citoyens, notamment des jeunes, pour recueillir leurs réactions, attitudes actuelles et peut-être futures quant à l'impact des technologies numériques sur les valeurs.

I. Références normatives

Le CESE s'est inspiré de la Constitution marocaine de 2011 pour la réalisation de ce rapport.

Constituant un guide particulièrement utile pour les travaux du CESE sur le sujet, la loi fondamentale stipule, dans son préambule, que « Fidèle à son choix irréversible de construire un Etat de droit démocratique, le Royaume du Maroc poursuit résolument le processus de consolidation et de renforcement des institutions d'un Etat moderne, ayant pour fondements les principes de participation, de pluralisme et de bonne gouvernance. Il développe une société solidaire où tous jouissent de la sécurité, de la liberté, de l'égalité des chances, du respect de leur dignité et de la justice sociale, dans le cadre du principe de corrélation entre les droits et les devoirs de la citoyenneté.

La prééminence accordée à la religion musulmane dans ce référentiel national va de pair avec l'attachement du peuple marocain aux valeurs d'ouverture, de modération, de tolérance et de dialogue pour la compréhension mutuelle entre toutes les cultures et les civilisations du monde.

Mesurant l'impératif de renforcer le rôle qui lui revient sur la scène mondiale, le Royaume du Maroc, membre actif au sein des organisations internationales, s'engage à souscrire aux principes, droits et obligations énoncés dans leurs chartes et conventions respectives, il réaffirme son attachement aux droits de l'Homme tels qu'ils sont universellement reconnus, ainsi que sa volonté de continuer à œuvrer pour préserver la paix et la sécurité dans le monde ».

D'après l'article 25, « *Sont garanties les libertés de pensée, d'opinion et d'expression sous toutes ses formes.*

Sont garanties les libertés de création, de publication et d'exposition en matière littéraire et artistique et de recherche scientifique et technique ».

L'article 26 souligne quant à lui que « *Les pouvoirs publics apportent, par des moyens appropriés, leur appui au développement de la création culturelle et artistique, et de la recherche scientifique et technique, et à la promotion du sport. Ils favorisent le développement et l'organisation de ces secteurs de manière indépendante et sur des bases démocratiques et professionnelles précises ».*

Et selon l'article 27, « *Le droit à l'information ne peut être limité que par la loi, dans le but d'assurer la protection de tout ce qui concerne la défense nationale, la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat, ainsi que la vie privée des personnes, de prévenir l'atteinte aux droits et libertés énoncés dans la présente Constitution et de protéger des sources et des domaines expressément déterminés par la loi ».*

De son côté, le message Royal, publié dans l'avis du Conseil Supérieur de l'Enseignement, met l'accent sur « *Le rôle de l'école dans la promotion du comportement civique* », qui souligne la nécessité de « *former un citoyen attaché aux constantes religieuses et patriotiques de son pays, pleinement respectueux des symboles de sa nation et des valeurs civilisationnelles d'ouverture qui sont les siennes, et fermement attaché à son identité, dans toute la diversité des affluents qui l'irriguent. Outre le souci d'en faire un citoyen fier d'appartenir à son pays, conscient de ses droits et de ses devoirs et imprégné des vertus de l'effort. Il s'agit de l'initier à ses obligations envers la patrie et à ses responsabilités envers soi-même, sa famille et sa communauté. Il s'agit aussi de l'inciter à s'imprégner des valeurs de tolérance, de solidarité et de coexistence, lui permettant ainsi d'apporter son concours à la vie démocratique de son pays, armé de confiance et d'optimisme, sachant compter sur soi-même et faire preuve d'un véritable esprit d'initiative. De tels nobles desseins s'inscrivent dans le cadre du choix irréversible que Nous avons fait de consolider les jalons du Maroc de la citoyenneté responsable, de la démocratie et de la solidarité, et de consacrer l'Etat de droit, dans un esprit d'ouverture sur les valeurs universelles* ».

II. Impact général des technologies numériques

La relation de plus en plus avérée entre les technologies et les valeurs est aujourd'hui objet de larges discussions à l'échelle internationale. Elles portent sur les changements majeurs que connaissent les cultures, les politiques ainsi que les modes de gestion des aspects matériel, social et psychologique de la vie. Devant la progression très rapide de l'utilisation de ces technologies, deux réactions opposées ont vu le jour. Elles ont été résumées par Rémy Rieffel :

« Les plus enthousiastes vantent les extraordinaires potentialités d'Internet en insistant sur l'accès immédiat (et souvent gratuit) à une quantité infinie de données, d'informations, d'œuvres en tout genre et sur l'intensité des échanges et des relations entre internautes, la richesse et la diversité des nouveaux usages possibles ».¹ Pour les adeptes de cette vision, nous assistons à « l'émergence d'une intelligence inventive exceptionnelle dont font preuve les jeunes générations immergées dans le numérique »². Cela mène de plus en plus à une redéfinition des modes de vie et d'accès à la connaissance au point de constituer un basculement, qui, à travers cette invention numérique, engage l'humanité dans un tournant déterminant de son histoire ;

Les plus alarmistes « s'inquiètent en revanche de l'emprise du numérique sur nos vies, soulignent l'appauvrissement des relations par écran interposé et nos relations sociales, pointent du doigt les phénomènes d'addiction »³ (cyberdépendance) et les effets de l'utilisation excessive des technologies sur les relations. Ils soulignent les risques qu'encourent les jeunes exposés aux multiples contenus diffusés par des sites de différents horizons et appartenances. Ils mettent en garde également contre les dangers de manipulation et de surveillance généralisée, appelant « à lutter contre le conformisme technologique et ses logiques individualisantes, sortir de l'hypnose numérique et arracher les usagers, en particulier les jeunes, à la servitude volontaire⁴, à l'aliénation et à l'influence exercée par les technologies sur les valeurs, les comportements et les relations.

Cependant, il y a ceux qui insistent à la fois sur l'importance cruciale des technologies numériques, ainsi que sur la vigilance à propos de leurs impacts négatifs sur le travail, les relations humaines et les comportements.

Ces nouvelles technologies (Internet, ordinateurs, smartphones, réseaux sociaux, etc.) ont, en effet, de fortes incidences sur notre vie quotidienne,

1 - Rémy Rieffel, *Révolution numérique, révolution culturelle ?*, Ed, Gallimard, Paris, 2014, P. 12

2 - Ibid, P.12

3 - Ibid, P.13

4 - Ibid, P.13

puisqu'elles modifient par exemple nos pratiques d'achat (la vente en ligne, les échanges de biens), notre rapport à l'information (les sites en ligne), aux connaissances (dictionnaires, encyclopédies, ouvrages, études...), à la santé et au transport. Elles peuvent aussi transformer notre vie professionnelle et nos modes de loisirs. Elles touchent enfin à notre vie privée et à notre identité personnelle (présentation de soi sur les réseaux sociaux) et changent le périmètre de nos réseaux de sociabilité (liens, discussions, partages avec autrui). Cet état de fait et de perceptions sont révélés par des études, des enquêtes ou des sondages, ainsi que par des travaux de sociologie, réalisées dans plusieurs pays.

Outre son impact sur l'administration, l'emploi et l'économie, la révolution numérique ou digitale bouscule les modes de communication et les liens sociaux, de sorte que certains parlent de l'émergence d'une « condition numérique ».

Cet état de choses peut amener à revoir les pratiques pédagogiques et en particulier l'éducation aux valeurs⁵, ainsi que les modes de communication. Il importe aussi de mieux connaître les impacts sur les valeurs liées au travail, à l'identité, au respect d'autrui, à la tolérance, au lien social, à la liberté, à l'égalité et à la justice. Ainsi, la révolution numérique impose de nouvelles perceptions et pratiques culturelles, puisqu'elle instaure des relations assez différentes et renouvelées entre ces outils technologiques et l'Homme.

Ce rapport examine la perception et les faits de l'impact de ces technologies sur les liens sociaux et les valeurs. Cet impact concerne particulièrement les jeunes qui sont nés et qui se développent dans le contexte de la révolution technologique. Ces « natifs du numérique » (digital natives) ont pleinement adopté les outils numériques dans tous les aspects de leur existence, que ce soit sur le plan cognitif, émotionnel, social ou culturel (divertissement et apprentissage). L'utilisation de ces technologies est donc intimement liée à l'édifice social et à son socle de valeurs identitaires et culturelles.

Par exemple, s'il est vrai que ces technologies ont contribué à l'augmentation de la productivité, elles n'ont pas permis l'abondance escomptée du travail, ni le partage équitable des richesses. Pis encore, elles ont pu causer le licenciement d'un assez grand nombre de travailleurs. Cela dit, d'autres types d'emploi peuvent être créés, notamment dans les services.

Il est aussi nécessaire d'accompagner les modes de réception, de compréhension et de communication des contenus émanant de ces technologies ainsi que les connotations des idées et des valeurs véhiculées à travers le Web et leur impact sur les attitudes, les comportements et les relations sociales (comme c'est le cas dans les forums de discussion, les blogs et les réseaux sociaux).

5 - A ce sujet, le Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique a produit un rapport sur : « L'éducation aux valeurs dans le système national d'éducation, de formation et de recherche scientifique » en janvier 2017



Francis Jauréguiberry et Serge Proulx considèrent que les technologies numériques sont « la source de logiques d'action inédites ». Ils en distinguent trois essentiellement qui sont, d'après Rémy Rieffel, « une logique d'intégration, une logique stratégique et une logique de subjectivation ».

La logique d'intégration passe par la nécessité d'être connecté au bon réseau au bon moment afin d'exister économiquement et socialement et par le choix assumé d'opportunités de rencontres. L'usage constant du téléphone portable incarne parfaitement ce souci d'être perpétuellement relié aux autres, ce sentiment d'avoir une identité par le simple fait d' « être branché ».

La logique stratégique, quant à elle, est une logique de gain, d'efficacité et de rentabilité : Il s'agit avant tout de gérer l'urgence et d'être performant. La fréquentation de sites de réseaux sociaux permet de nouer des liens pour sa carrière professionnelle (LinkedIn), pour tisser des relations humaines ou obtenir une certaine reconnaissance dans un domaine culturel (les nouvelles pratiques musicales sur le réseau YouTube).

La logique de subjectivation enfin renvoie à la notion de sujet et d'acteur de sa propre existence. De l'avis de certains sociologues, l'individu moderne ne se réduit pas à un statut social, il s'affirme également en trouvant lui-même le sens de son existence, en se référant à sa propre intériorité et authenticité. La pratique du blog en est une parfaite illustration, puisqu' elle offre l'occasion de montrer une facette de soi-même (un goût pour l'art, pour la discussion, une capacité à commenter l'actualité).

Ces différentes logiques d'action trouvent dans le Web et les réseaux sociaux l'opportunité de se déployer grâce à des conduites d'ajustement continues (zapper, filtrer, préserver ou se protéger...) »⁶.

6 - Rémy Rieffel, *op.cit.*, PP 46-47



III. A propos des valeurs et des technologies

Les technologies numériques peuvent induire des changements marquants dans nos manières de voir, de nous divertir, d'apprendre, de nous cultiver, ainsi que dans les relations avec autrui. Ainsi, les technologies digitales deviennent :

Une nouvelle culture expressive et relationnelle (Internet permet différents types de « présence connectée » grâce aux réseaux sociaux. Il permet aussi de nouer des relations et élargir son cercle d'« amis »)⁷ ;

Des opportunités d'échange et d'interaction avec autrui par le biais de listes de profils et de contacts (les échanges s'inscrivent dans la banalité du quotidien et correspondent à des activités ordinaires chez la très grande majorité des usagers des réseaux sociaux).

Enfin, les utilisateurs sont au cœur du dispositif : Ils produisent eux-mêmes les contenus, en s'extériorisant à leurs manières.

Néanmoins, identité, éthique et valeurs sont souvent confondues. En effet, l'éthique s'intéresse à l'étude du comportement humain d'un point de vue moral à travers un certain nombre de critères comportementaux établis par les individus et la communauté. Lesdits critères sont considérés comme des obligations et des engagements qui contribuent à régir la vie sociale et les relations.

Les valeurs ont été plusieurs fois évoquées dans le préambule, le contexte constitutionnel et les parties précédentes, et le débat a été engagé sur la possibilité d'en établir une typologie.

Dans ce sillage, et dans le cadre de la « Vision 2030 » du système éducatif, le Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS) a publié un document stratégique sur « l'éducation aux valeurs ».

Ce document propose une certaine catégorisation des valeurs, à savoir celles relatives à l'appartenance religieuse et nationale, celles ayant trait à la citoyenneté nationale et universelle (fondements de l'Etat des droits), et celles relatives à la protection de l'environnement et au développement durable, etc.

Par ailleurs, plusieurs critères permettent de définir plus précisément ces valeurs qui risquent fort de faire l'objet d'un choc de la révolution numérique :

- Ce qui est acceptable et ce qui est condamnable ;
- Ce qui est souhaitable et ce qui est mal vu ;
- Ce qui est demandé et ce qui est à exclure.

7 - Ibid, P81

C'est pour cette raison que les valeurs changent. Elles ne peuvent être approchées de manière absolue, car la perception des valeurs et leur respect varient selon les cultures et les sociétés, bien qu'il y ait des valeurs universelles auxquelles la plus grande majorité des Etats, y compris le Maroc, ont souscrit, à savoir les valeurs d'égalité, de liberté, de justice, de solidarité... Elles sont à la base des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux et culturels.

La Constitution marocaine, les consacre dans de nombreux articles. Les valeurs, quelles qu'elles soient, peuvent être affectées par des changements de diverses natures, mais elles demeurent notre idéal !

Ainsi, les mutations qu'a connues la structure sociale de la famille marocaine durant les cinq dernières décennies et les changements de statuts et d'attitudes qui s'en sont suivis chez ses membres, n'ont pas menacé la solidité du lien familial au Maroc.

De même, en se fondant sur les opinions des Marocains sur l'état du lien social (dans ses différentes dimensions, aussi bien familiale, amicale, de voisinage, professionnelle, sociopolitique que civique), l'enquête nationale sur le lien social, réalisée par l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), a montré qu'en dépit des mutations qu'ont connues les structures sociales, le lien familial reste le socle de l'édifice social marocain. L'enquête a conclu également que les liens d'amitié, de voisinage et de travail sont relativement fragiles. Quant au lien politique et civique, il est le plus fragile au Maroc, à cause de la faible confiance dans les institutions⁸.

Selon l'enquête nationale sur les valeurs, « Les valeurs sont des préférences collectives, elles se réfèrent à des manières d'être ou d'agir que des personnes ou des groupes sociaux reconnaissent comme idéales. Dans le domaine des valeurs, l'idée de préférence est normative ».

Certaines valeurs appellent une adhésion plus passionnée que d'autres : L'efficacité administrative comme valeur ne peut pas être sur le même plan que la patrie ou la famille. C'est cette charge affective qui explique en grande partie la résilience des valeurs face aux changements.

Les valeurs, selon Hassan Rachik, « ne réfèrent pas seulement à des idéaux auxquels on aspire, elles ont aussi des fonctions pratiques : elles guident, inspirent, orientent, stimulent des jugements, des choix, des opinions, des actions individuelles et collectives. Par exemple, les chances d'adhérer à une association de lutte contre la pauvreté, la chance de prendre en charge ses vieux parents (solidarité), etc. seraient plus fortes chez une personne pour qui la solidarité (sociale ou familiale) constitue une valeur ».⁹

8 - IRES, Rapport de l'enquête nationale sur le lien social, Rabat, 2012

9 - Hassan Rachik (Rapporteur), Rapport de synthèse de l'enquête nationale sur les valeurs, Publication du Cinquantenaire de l'Indépendance du Royaume du Maroc, intitulée "50 ans de développement humain au Maroc et perspectives pour 2025". PP 9-

La notion de valeur implique la notion de choix et de comparaison entre des idées, des actions, des moyens et des fins...

Les domaines d'observation ou d'examen des valeurs sont divers : « Elles peuvent être dégagées à partir de la littérature orale (contes, mythes, proverbes) ou écrite, des textes de droit, des discours politiques, des dogmes religieux, des manuels scolaires, des supports publicitaires, etc. Chacun de ces domaines appelle des techniques d'enquêtes différentes. »¹⁰

En outre, ces valeurs s'expriment par des actions ou des comportements verbaux et non verbaux. Les valeurs sont observables à partir d'énoncés exprimant des opinions, des jugements de valeur ou une approbation de principe.

Concernant le thème « Technologies et valeurs », la Commission permanente de la société du savoir et de l'information s'est efforcée, à travers ses débats, ses travaux et ses auditions, de saisir quelques grandes tendances, face à un paysage qui ne cesse d'évoluer à vive allure, sans que l'on puisse toujours appréhender l'avenir.

En tout état de cause, les technologies numériques, semble-t-il, ne sont que le reflet de l'utilisation que nous en faisons et ne sauraient être analysées indépendamment des acteurs qui se les approprient.

10 - Ibid, P. 10



IV. Les enjeux de la prise de conscience du numérique et de l'éducation au numérique

Les acteurs auditionnés par le CESE partagent le même constat, à savoir que le monde connaît une révolution technologique sans précédent, d'autant plus que ses retombées sur l'avenir ne peuvent pas être mesurées. Par conséquent, un certain nombre d'interrogations se posent : Quelle est la nature de la relation entre les technologies et la société ? Les valeurs déterminent-elles les technologies, ou ce sont ces dernières qui influencent les valeurs ? Quel rôle jouent les valeurs dans l'évolution commune des technologies et de la société ? Quels leviers peuvent être proposés dans ce domaine ?

Il ressort, aussi, que les technologies doivent être inclusives, c'est-à-dire capables de résoudre plusieurs problèmes (ex. les enfants qui ont des difficultés de lecture, les technologies offrent la possibilité de surmonter d'innombrables difficultés dans ce cas), et responsables (ne pas consommer trop d'énergie par exemple). Elles doivent par ailleurs être en mesure de hisser les pays du stade de simples consommateurs à un statut de producteurs et de porteurs d'initiatives dans les différents secteurs de la technologie.

Ce type de questionnements est loin d'être simple car il requiert de chacun d'être attentif au développement technique des sociétés en relation avec l'évolution des êtres humains et l'interaction entre le système technique, les relations sociales et les différents types de comportements. L'histoire de l'humanité est en effet une évolution commune (technique et humaine).

Etant donné que les technologies constituent le fondement des sociétés et que celles-ci changent en fonction des inventions technologiques, il est évident que les valeurs jouent un rôle particulier dans l'orientation des technologies (juger le caractère positif ou négatif d'une découverte). En outre, certaines évolutions entraînent, avec le temps, la déperdition de certains savoir-faire.

D'autre part, les technologies bousculent fortement les rapports de force : Guerres, empires, colonisation, ainsi que les différentes influences liées à leur utilisation permanente. Certains changements sociétaux confirment que chaque évolution technique produit une contre-culture, ce qui requiert de mettre en place des mécanismes de régulation, d'innovation renouvelée, de mobilisation et de dépassement. Cet état de fait, nécessite de créer de nouveaux organismes/administrations techniques, des institutions veillant sur le respect de l'éthique et d'adopter des règles qui tiennent compte des nouveaux droits sociaux et des formes de solidarité.

Cependant, quel est l'impact des nouvelles technologies sur la production des valeurs ? Peut-on réguler les technologies afin qu'elles puissent contribuer à construire les valeurs sans pour autant compromettre la liberté ? N'est-il pas judicieux de différencier entre ce qui est universel (technologies, création de richesses, accès aux connaissances, appropriation des droits humains fondamentaux), et ce qui relève des spécificités nationales, civilisationnelles et culturelles ? Comment est-ce que les technologies peuvent-elles être mises à contribution en vue de renforcer le lien social ? Quel modèle sociétal voulons-nous construire ? Comment les technologies peuvent-elles devenir au service de ce modèle plutôt que d'affronter une équation difficile : revenir aux anciens modèles ou adopter, sans réserve, les valeurs du monde ?

En s'employant à apporter des éléments de réponse à ces questions, certains acteurs auditionnés par le CESE ont relevé que les technologies ont créé un gap intergénérationnel et que les nouvelles données sociologiques démontrent qu'il existe une confusion entre la notion du jeune et celle de l'adolescent, sachant que le phénomène des « éternels adolescents », consacre la dépendance au cadre familial. En effet, les jeunes bénéficient de nombreuses opportunités, au niveau des informations et des données, mais certains parmi eux souffrent d'un manque de maturité sur le plan personnel. Ainsi, l'accès aux connaissances et aux informations ne mène pas nécessairement à l'autonomie.

Evoquer la « génération Web » et la « culture numérique contemporaine » signifie que les parents peuvent apprendre de leurs enfants. Il est donc plus judicieux de tisser des liens de communication directe avec les enfants au lieu de s'éloigner d'eux. En effet, un grand nombre de parents se plaint de l'isolement des enfants et des adolescents en raison de leur usage constant des ordinateurs et des téléphones mobiles, affirmant qu'ils sont repliés sur eux-mêmes et mangent dans leurs chambres, ce qui affecte leur développement physique. Cependant, lorsqu'une communication est établie avec les enfants, ces derniers ne se plaignent guère de l'isolement, car Internet leur permet de communiquer et de nouer des amitiés. Aussi, quand on permet à un jeune de s'exprimer librement, il commence à évoquer ses problèmes psychologiques, reconnaît sa timidité et les difficultés qu'il éprouve à faire des rencontres directes avec les filles (surtout chez les garçons). Cela soulève la question de la relation entre le réel et le virtuel.

La réalité, avec les technologies numériques, n'existe pas à l'extérieur mais dans le web, et c'est ce qui influence forcément le fonctionnement et l'impact de l'image sur le cerveau et la conscience, d'autant plus que les jeunes font plusieurs manipulations en même temps. Les études effectuées sur le cerveau ont montré que le fait de procéder à de multiples opérations signifie que le cerveau s'adapte au caractère multitâche que permet le web. Par conséquent, il ne faut pas distinguer entre le réel et le virtuel, et c'est ce qu'explique l'analyse psychologique qui évoque les niveaux suivants :

- L'imaginaire, comme un mécanisme constamment présent ;
- La langue et le code. En effet, l'esprit fonctionne par la pensée, alors que l'écriture a ses propres mécanismes. Le discours quant à lui possède des mécanismes différents, d'où l'importance de la parole dans l'analyse ;
- La réalité qui consiste en ce qui est tangible.

L'équilibre entre ces niveaux, l'imaginaire, la langue et la réalité, constituerait probablement, la base d'un comportement dit « normal ».

Parmi les conclusions dégagées, il y a lieu de citer les technologies numériques ont créé :

- De nouvelles façons de penser qu'il va falloir prendre en considération ;
- Un gap intergénérationnel ;
- Un changement en matière d'apprentissage et de lecture ;
- Un nombre croissant de Marocains présents sur Internet, ce qui permet la production de contenus constructifs, si on en fait un bon usage ;
- La nécessité de veiller constamment à inventer de nouvelles solutions.

Concernant l'addiction, l'approche psychanalyste souligne que cette question est souvent évoquée dans le sens d'une dépendance à une substance, alors que l'addiction excessive à Internet conduit à une dépendance qui entraîne des troubles de comportement. Les technologies sont donc importantes tant qu'elles ne génèrent pas une addiction totale. Toujours est-il qu'il faut rester vigilant, du fait que les enfants ont tendance à s'accrocher aux gadgets technologiques et à se les approprier à une vitesse surprenante. Par conséquent, nous sommes tous confrontés au défi de gérer cette relation avec les technologies. Cependant, le problème se pose avec acuité lorsque l'addiction devient une sorte de drogue, ou quand elle empiète sur la valeur du travail, étant donné qu'une société qui ne valorise pas le travail risque la régression.

Par ailleurs, les réseaux sociaux constituent un espace de liberté pour les jeunes, où les relations interpersonnelles transcendent toutes les frontières. Les jeunes se retrouvent ainsi autour d'un espace de langue hybride au sein duquel ils créent de nouveaux langages artistiques et musicaux et composent à l'aide de symboles, d'images, de sons et d'innovation.

Afin de souligner les aspects positifs de la technologie, souvent est évoqué l'exemple de « l'économie collaborative » qui offre à chacun la possibilité de contribuer au développement d'une innovation collective, guidé en cela par des considérations éthiques. Internet est essentiellement un moyen de produire de la valeur. Cela signifie que les gens peuvent travailler de manière collective et organisée. Ce qui remet en cause le concept de la « propriété intellectuelle ».

Wikispeed, un projet de voiture de course réalisé grâce à la contribution de 150 jeunes bénévoles issus de 18 pays, est un exemple de cette culture collaborative insufflée par Internet.

Le Web permet également de créer de nouveaux procédés de production collective et de partage des ressources.

En tout état de cause, l'enjeu à relever aujourd'hui est certes celui des contenus véhiculés sur le Web et de l'apport du Maroc dans ce domaine. En effet, force est de constater qu'il y a une faible présence du contenu marocain sur Internet, ce qui engendre une sorte de « migration » quotidienne des internautes marocains vers d'autres sphères virtuelles en raison du manque de confiance et de contenus.

Ceci n'est pas sans exposer ces internautes, notamment les jeunes, à des influences majeures, causant par là même des ruptures intergénérationnelles. Cet aspect s'apparente donc à une question d'existence, du fait de la menace constante et de l'anarchie totale qui règne sur Internet, avec tous les dérapages et les dérives qui en résultent, pouvant engendrer des comportements extrémistes et violents.

Il est inévitable donc d'opter pour une présence dans le monde, en saisissant les opportunités considérables qu'offrent les technologies d'information et de communication. Car, il y a ceux qui initient, innovent et partent à la conquête du monde, tandis que d'autres se contentent de les regarder faire. Le Marocain navigue en général sur Internet en tant que visiteur ou observateur de ce qui se passe sur la toile.

Devant l'économie du savoir, désormais en place, et la nouvelle logique mondiale, il n'y a pas lieu d'hésiter à s'engager dans la dynamique de l'innovation et à encourager toute initiative dans ce sens. Nous sommes appelés à anticiper et à mobiliser tout notre potentiel. Ceci est d'autant plus vrai que la tendance dominante au Maroc révèle des comportements tels :

- Consulter de manière massive des sites web mondiaux ;
- Se contenter du statut de spectateur de ce qui se passe sur le Web ;
- Ne pas capitaliser sur le rôle innovant potentiel du Maroc.

Il est donc inéluctable de développer une politique publique pour favoriser la production de contenus à travers les mesures suivantes :

- Promouvoir et démocratiser l'accès aux technologies ;
- Créer des contenus positifs et utiles ;
- Valoriser les compétences et encourager les initiatives.

Si le Maroc est un leader sur le continent Africain en matière de technologies, il est appelé à tirer profit de ce potentiel, pour la promotion de son contenu.

La relation entre les technologies et les valeurs est donc un sujet sérieux et mérite une réflexion approfondie en vue de comprendre les formes d'interaction qui se développent entre ces deux composantes. Cela implique la nécessité d'intégrer les exigences liées à « l'éducation au numérique », eu égard au changement significatif qui s'opère au niveau de la façon de penser des individus ainsi que dans leurs réactions.

Des études sur le cerveau confirment cette transformation. Le système éducatif doit s'adapter et évoluer pour accompagner ce changement afin de préparer des individus capables de gérer cette évolution, partant du principe que les technologies permettent à l'Homme de prendre son destin en main et favorisent le développement du potentiel mental et émotionnel.

Ceci est d'autant plus vrai que ce développement est la résultante de la convergence de quatre technologies : La nanotechnologie (l'industrie micro-atomique), la biotechnologie, l'informatique et les sciences cognitives.

Toutes ces technologies ont des répercussions technologiques, financières, industrielles et politiques. De même, elles ont des effets politiques avérés sur les relations humaines et leur gestion.

En l'absence d'études approfondies au Maroc sur l'interaction entre valeurs et technologies de l'information et de la communication, il est paru judicieux de réaliser une enquête de terrain qualitative dont l'objectif est de mettre en lumière la portée et la nature de la place qu'occupe désormais le numérique dans la vie personnelle et professionnelle des enquêtés, ainsi que son impact sur leur perception et leurs attitudes par rapport à des valeurs majeures telles que l'identité, la tolérance, la sincérité, le travail et le rapport à l'autre.

Le choix et la formulation du questionnaire traduisent, en réalité, les préoccupations et les orientations exprimées lors des discussions organisées par la Commission à propos des rapports complexes entre les technologies et les valeurs.

V. Synthèse de l'enquête sur l'impact des " Technologies et valeurs " sur les jeunes

5.1. Présentation

Les technologies numériques connaissent une expansion importante au Maroc et le parc des abonnés Internet augmente à un rythme accéléré. Il s'établit, à fin septembre 2017, à plus de 21,24 millions. L'accès à Internet a atteint 22,56 millions d'utilisateurs au troisième trimestre de 2017, couvrant 64,74 % de la population marocaine. Selon les données de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT), ce résultat s'explique par le développement du parc de la téléphonie mobile qui enregistre 45 millions de clients mobiles. Selon les données de l'ANRT, se sont les jeunes appartenant aux tranches d'âge 15-19 et 20-30 qui utilisent le plus le réseau Internet. Facebook constitue la plateforme la plus populaire au Maroc, suivi du moteur de recherche Google, de Youtube et de l'encyclopédie libre Wikipédia.

Les résultats attendus de cette enquête sur les technologies et les valeurs s'intègrent dans les objectifs et les axes suivants :

L'examen du degré d'importance des nouvelles technologies et la diversité de leur dissémination dans les milieux socio-éducatifs ;

La mise en évidence de l'impact des nouvelles technologies sur les acquis et les perceptions intellectuelles, dans divers milieux, en particulier chez les jeunes, générateurs de comportements violents, de violence et de négativisme ;

L'évaluation de la contribution des nouvelles technologies aux mondes du travail, de la gestion et de la communication ;

L'identification des effets des nouvelles technologies sur les choix culturels et les attitudes envers certaines grandes valeurs telles que le travail, la solidarité, la tolérance, l'initiative, la confiance, le respect de la loi et la citoyenneté... ;

La mise en évidence des modèles offerts par les technologies dans l'expression de la liberté de la créativité et des voies nouvelles de communication et de dialogue dans le domaine socio-culturel.

Cette enquête a été réalisée au début de l'année 2017 auprès d'un échantillon de 200 personnes choisies aléatoirement dans les régions de l'Oriental, de Fès Meknès, Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat et Laayoune-Sakia Al Hamra. L'échantillon est composé d'étudiants de l'enseignement secondaire et supérieur, d'actifs occupés dans les établissements publics et privés et d'indépendants.

Le questionnaire élaboré à cet effet comprend cinq parties. La première traite des caractéristiques sociodémographiques des enquêtés, la deuxième porte sur l'usage d'Internet en termes de durée, de comptes disponibles et d'impact sur l'environnement, la troisième partie est relative au comportement des enquêtés sur Internet, la quatrième concerne les impacts potentiels d'Internet alors que la dernière partie aborde l'impact des nouvelles technologies sur certaines valeurs sociales telles que la tolérance, la sincérité et l'autorité.

L'échantillon étant aléatoire, cette enquête n'a pas la prétention d'être exhaustive ni même représentative. Elle est néanmoins illustrative de certaines attitudes des catégories ayant participé à cette opération. C'est sous cet aspect-là que les données et les résultats de cette enquête doivent être lus.¹¹

5.2. Constats

Les questions ont porté principalement sur l'usage d'Internet, le comportement des internautes, les impacts potentiels d'Internet et les appréciations des enquêtés sur certaines valeurs sociales dans le contexte de la mondialisation et du développement des nouvelles technologies.

L'examen du profil sociodémographique des enquêtés permet de relever que le sexe féminin représente 51,5% des personnes enquêtées, que les jeunes de 15-24 ans constituent plus de 70% de l'échantillon, que plus de 64% disposent d'un niveau d'instruction supérieur et que 65% maîtrisent les langues arabe, française et anglaise.

Globalement, cinq enseignements majeurs peuvent être tirés des résultats de l'enquête. Le premier a trait à l'usage et au comportement différenciés des enquêtés selon le sexe et le type d'activité. Le deuxième est lié à l'absence d'une dépendance avérée à Internet, mais avec une reconnaissance de la place de plus en plus importante des nouvelles technologies dans la vie professionnelle et étudiante des enquêtés. La troisième porte sur la tendance dominante à l'utilisation de l'identité réelle sur Internet. Le quatrième est la défense des valeurs de l'islam et la proximité avec les communautés musulmanes. Le dernier concerne la fierté d'être marocain exprimée par les enquêtés en insistant sur la priorité à accorder aux nationaux sur le marché de l'emploi.

A propos de l'usage d'Internet, les résultats de l'enquête permettent d'établir le constat suivant :

19,4% des personnes interviewées ont déclaré pouvoir se passer définitivement d'Internet. L'usage immodéré est donc loin d'être général ;

11 - Il s'agit ici dans d'un résumé des tendances saillantes de l'étude. La version complète des résultats de l'enquête, en termes de présentation, d'analyse et de synthèse de l'étude est mise en ligne sur le site web du Conseil économique, social et environnemental.

La proportion la plus importante des enquêtés, soit 31,6% disposent d'un seul compte. 50% des chômeurs disposent de deux comptes contre 41,7% chez les actifs occupés ;

Plus de la moitié des enquêtés reconnaît l'importance de l'usage d'Internet dans leur vie professionnelle et dans leurs études ;

33,2% des personnes interviewées ont déclaré qu'Internet n'affecte pas leur concentration au travail ou dans leurs études ;

seuls 12,1% des enquêtés se trouvent affectés sérieusement dans leur concentration professionnelle par l'usage d'Internet ;

41,4% des personnes enquêtées se sont déclarées tout à fait convaincues de la contribution d'Internet au renforcement des relations au sein de la famille ;

67,9% des personnes sondées ont déclaré utiliser toujours et sans réserve leur identité réelle sur Internet. Cette proportion atteint 66,7% chez les femmes et 69,2% chez les hommes ;

Seuls 6,2% n'utilisent jamais leur vraie identité avec des proportions différenciées entre les sexes féminin et masculin, soit respectivement, 7,8% et 4,4%.

Quant au comportement des enquêtés sur Internet, il a été relevé les faits suivants :

36,2% des enquêtés ont déclaré passer plus de quatre heures par jour sur Internet ;

le re-postage des informations lues et l'écriture sur les réseaux sociaux constituent les activités les plus réalisées par les internautes enquêtés avec des proportions respectives de 31,7% et 29,7% ;

62% des personnes interviewées considèrent la recherche des informations pour les besoins de leurs études, leur travail ou par curiosité intellectuelle ou culturelle comme très importante dans l'utilisation d'Internet ;

La méfiance persiste sur Internet, puisque seuls 28,7% des enquêtés ont déclaré naviguer en toute liberté sur les réseaux sociaux. Les femmes sont plus confiantes avec une proportion de 33,3% contre 23,7% chez les hommes ;

36,8% des personnes enquêtées jugent les limites religieuses « importantes » ou « très importantes » dans la navigation sur Internet ;

Si 37,8% des enquêtés jugent qu'Internet n'engendre pas de violence ou faiblement, 29,5% réagissent négativement en pensant qu'il en engendre assez ou beaucoup ;

Trois types de sites ont été le plus cités comme pouvant engendrer de la violence. On trouve principalement les films et les sites à caractère pornographique, les réseaux sociaux (Youtube, Facebook, Twitter, WhatsApp), et les sites des groupes terroristes qui incitent à la discrimination et à la haine ;

Faible crédibilité des informations lues sur Internet : la tendance générale est représentée par une proportion de 54,5% qui accorde une crédibilité moyenne aux informations véhiculées sur Internet et qui agit avec méfiance lors de l'exploitation de ces informations ;

44,6% des personnes enquêtées ont déclaré jouer en ligne ;

54,3% des enquêtés ont déclaré consacrer moins d'une heure aux jeux sur Internet ;

39,3% des personnes sondées considèrent les jeux vidéo modérément violents.

Concernant les impacts potentiels d'Internet, il y a lieu de relever les principaux enseignements suivants :

Les dangers potentiels d'Internet qui préoccupent le plus les enquêtés portent principalement sur l'addiction (48,3%), la mauvaise influence de certains sites (48,3%), la mauvaise utilisation des données personnelles (42,4%), la destruction des relations familiales (40,7%) et la destruction des relations humaines (34,1%) ;

L'accès au savoir constitue l'un des apports importants d'Internet, puisque 58,9% des personnes enquêtées considèrent tout à fait vrai son impact positif sur la recherche de l'information et le renforcement des connaissances ;

Un regard positif et optimiste des enquêtés sur l'avenir des nouvelles technologies quant à leur impact sur les conditions de vie de la population et en matière d'emploi.

Enfin au niveau des valeurs sociales, le constat est le suivant :

30,4% des personnes enquêtées définissent l'identité nationale par le sentiment d'appartenir à la nation marocaine ;

59% des enquêtés éprouvent une grande fierté d'appartenir à la nation marocaine ;

La manifestation de la marocanité sur Internet se matérialise par l'échange en dialecte marocain pour 64,2% des enquêtés, suivi par la solidarité des autres Marocains sur Internet (50%), la défense du Maroc sur les réseaux sociaux (46,9%), le suivi en priorité des informations sur le Maroc (37,5%), le suivi des sites marocains (35,4%) et, en dernier lieu, l'affiliation à des réseaux sociaux marocains (33,7%) ;

25,5% des enquêtés lient la tolérance au respect de l'autre et 10,3% perçoivent la tolérance comme la capacité de dialoguer avec l'autre ;

64% des personnes enquêtées définissent la tolérance, au Maroc, comme étant une attitude sociale ;

20,8% des enquêtés lient la sincérité à l'honnêteté ;

14,9% des enquêtés sont tout à fait convaincus de l'impact des nouvelles technologies sur l'autorité et sa remise en cause.

5.3. A retenir de l'enquête

Compte tenu du fait que les informations sur l'usage et le comportement des jeunes sur Internet au Maroc sont très limitées en dehors de l'enquête annuelle de l'ANRT, l'enquête commanditée avait pour objectif principal de faire ressortir un certain nombre de grandes tendances si elles existaient.

Aussi, dès le départ, il a été décidé de faire une enquête qualitative qui n'aurait pas de valeur représentative au sens statistique du terme mais qui donnerait des informations qui pourraient être approfondies par la suite.

L'enquête a permis de dégager quatre enseignements majeurs :

1. Au niveau de l'usage, les aspects positifs dominent avec près des trois quarts des enquêtés qui déclarent Internet très important ou important pour leur travail ou leurs études (avec 62% qui considèrent la recherche d'informations très importante) et un peu plus de la moitié qui estiment qu'Internet contribue au renforcement des liens familiaux. Sur les aspects négatifs, l'addiction ne semble pas être une préoccupation majeure avec près de 20% des enquêtés prêts à se passer définitivement d'Internet. On note néanmoins que plus d'un tiers des enquêtés passent quatre heures par jour ou plus sur Internet. L'impact sur la concentration au travail ou dans les études est considéré comme nul ou faible par la moitié des enquêtés, contre 24,2% qui estiment au contraire qu'il est réel voire important ;
2. Au niveau du comportement des enquêtés, ils considèrent Internet relativement sûr puisqu'ils utilisent pour plus des deux tiers leur identité réelle. Les enquêtés estiment que les principales limites qu'ils se fixent sur Internet sont d'ordre religieux puis politique.

La production est relativement faible avec près d'un tiers des enquêtés qui se livre essentiellement au re-postage (re-tweet) d'informations. De manière générale, la crédibilité des informations sur Internet est estimée comme moyenne par plus de la moitié des personnes interrogées.

Selon les résultats, si 37,8% des enquêtés estiment qu'Internet engendre peu ou pas de violence, ils sont quand même 29,5% à penser le contraire. Les sites considérés les plus violents sont ceux à caractère pornographique, les réseaux sociaux et les sites des groupes terroristes qui incitent à la haine.

3. Les enquêtés portent un regard positif sur les nouvelles technologies et leur impact sur les conditions de vie et l'emploi. L'accès au savoir reste à leur sens l'apport le plus important là où ils estiment que les dangers potentiels les plus visibles sont l'addiction, la mauvaise influence de certains sites, la mauvaise utilisation des données personnelles ou la destruction des relations familiales et humaines.
4. Au niveau des valeurs, près des trois quarts des enquêtés déclarent être fiers ou très fiers d'appartenir à la nation marocaine. Ils estiment que la marocanité sur Internet se définit essentiellement par l'échange en dialecte marocain, la solidarité avec les autres marocains sur Internet et la défense du Maroc sur les réseaux sociaux. Si la tolérance est une valeur importante, son impact sur Internet est vu de manière très partagée avec 16,7% qui pensent qu'Internet favorise la tolérance contre 11,1% qui pensent le contraire.

VI. Recommandations

Les technologies numériques interpellent les sociétés, les décideurs et les élites. Aussi, leur influence sur le comportement des jeunes, les valeurs et le vivre-ensemble est de plus en plus forte. Une telle situation doit nous amener à nous interroger sur les rôles des familles et des politiques publiques en charge de l'éducation, de la formation, de la jeunesse, de l'information et de l'éducation spirituelle.

Ainsi, il importe de mettre en lumière leurs rôles aussi bien dans l'acquisition des valeurs d'intégrité, de droiture et de tolérance que dans la stimulation de l'esprit d'innovation, de prise d'initiative et de renforcement des capacités. Il est question également de mettre en exergue le rôle qui leur incombe pour encourager l'acquisition des connaissances éclairantes et utiles, enraciner les valeurs de solidarité, de participation positive, de dialogue et de travail, ainsi que leur apport dans le renforcement de la cohésion sociale.

En vue de présenter une vision adéquate de la problématique « technologies et valeurs », il est indispensable d'évoquer les efforts déployés dans ce domaine par le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), à travers ses diagnostics et ses propositions qui revêtent une grande importance.

L'apport du CESE s'est concrétisé notamment à travers ses différentes auto-saisines telles que « la nouvelle charte sociale », dans laquelle il a mis l'accent sur « l'accès aux services essentiels et bien-être social », les « savoirs, formation et développement culturel » et « inclusion et solidarités ». Il est aussi question d'autres auto-saisines sur « l'inclusion des jeunes par la culture », « l'école, les nouvelles technologies et les paris culturels », « les lieux de vie et l'action culturelle », ainsi que les différents rapports élaborés par le CESE en relation avec le modèle économique, social et environnemental.

A la lumière de ces paramètres et ce référentiel, et sur la base des données issues de l'enquête menée dans le cadre de ce rapport, le CESE recommande ce qui suit :

1. Initier un large débat sur les « technologies et valeurs » en mobilisant tous les acteurs concernés par cette problématique, afin d'élaborer une vision collective sur les défis qu'elle pose à la société marocaine ;
2. Elaborer une étude nationale plus exhaustive sur la problématique des « technologies et valeurs » et créer un observatoire national pour le suivi de l'impact des technologies sur les valeurs et la sensibilisation, notamment juridique, aux dangers liés aux technologies nouvelles tels : la désinformation,

l'extrémisme, la délinquance, l'addiction, l'atteinte à la vie privée et aux données personnelles, le crime électronique et les préjudices touchant à la santé et l'environnement ;

3. Mettre en place une stratégie culturelle et éducative nationale appropriée de l'offre numérique, et créer une dynamique culturelle et éducative moderne, utilisant des moyens innovants et des formes pouvant motiver les jeunes dans le but de garantir une adhésion institutionnelle collective sur tous les plans, législatif, fiscal, organisationnel et matériel.

Pour toutes ces considérations, le Conseil recommande :

1. Intégrer de manière efficace les nouvelles technologies dans le système de l'éducation et de l'enseignement, de manière à rendre ce système apte à diffuser les principes favorisant le travail, la tolérance, l'initiative et la coexistence, tout en prenant en considération les modes d'utilisation de ces technologies par les enfants et les jeunes.
2. Appeler les responsables des programmes et curricula à intégrer obligatoirement les valeurs de travail, d'honnêteté, d'égalité, de tolérance, de rejet de l'extrémisme et de la violence, ainsi que les différentes valeurs constructives, dans le cadre des engagements et des responsabilités des concepteurs des programmes et contenus scolaires, et éviter les contenus contradictoires au sein des matières enseignées. Créer une cohérence dans le système de valeurs à transmettre et renforcer l'enseignement des sciences exactes, des sciences humaines, des lettres et de la philosophie, afin d'aiguiser l'esprit critique des apprenants.
3. Renforcer le système éducatif à travers la consolidation des principes d'ouverture et de quête du savoir, la diffusion des valeurs des droits humains, et l'éducation des jeunes à la prise d'initiative, à l'innovation, ainsi que les rendre aptes à communiquer et interagir avec les cultures et les civilisations.
4. Renforcer l'usage adéquat des technologies dans les programmes d'enseignement religieux, toutes disciplines confondues, en y incluant des connaissances susceptibles d'outiller les apprenants pour comprendre les mutations à l'œuvre au Maroc et à l'échelle mondiale et se doter d'un esprit critique afin de pouvoir distinguer, comparer et juger ; faire de l'éducation aux valeurs un levier pour alerter et se prémunir des dérapages et des déviations dus à la navigation sur le Web et encourager ce qu'il recèle de contenus positifs.
5. Veiller à dispenser une formation solide aux acteurs éducatifs - corps enseignant et staff administratif -aussi bien sur le plan de la connaissance des outils numériques qu'aux valeurs, afin qu'ils constituent un modèle pour les jeunes et les étudiants au niveau du comportement, du travail et sur le plan du relationnel.

6. Réhabiliter la place de la culture générale dans les programmes et curricula scolaires et au sein des écoles d'enseignement supérieur technique afin d'acquérir des connaissances renouvelées ; construire la personnalité de l'étudiant sur la base des valeurs de l'ouverture, du travail, de l'honnêteté, de l'engagement et de l'acceptation de l'Autre. Cette dynamique est à concrétiser à travers le lancement de programmes culturels, artistiques et sportifs au sein des établissements scolaires et instituts d'enseignement supérieur.
7. Renforcer les programmes et les actions de la société civile pour la défense des valeurs de la société démocratique et la promotion des droits de l'homme.
8. Mettre en place des leviers organisationnels, institutionnels et matériels dans l'objectif d'intégrer de façon optimisée les technologies numériques dans la vie culturelle, de s'adapter à la révolution technologique de manière à immuniser l'identité nationale et de mettre en garde contre les valeurs contraires au civisme et à la citoyenneté.
9. Lutter contre les mauvais usages des technologies numériques tels que les actes de fraude, de harcèlement, de violence ou de fanatisme ; contrer les usages portant atteinte aux valeurs ; sensibiliser les jeunes aux dangers de certaines plateformes sur les réseaux sociaux qui incitent à l'extrémisme violent ou recrutent pour le compte des groupes d'extrémistes ; mettre en garde contre les comportements nuisibles à la santé et à l'environnement ainsi que les risques d'addiction.
10. Encourager les initiatives d'investissement dans la culture numérique et inciter les jeunes à créer des plateformes et des sites de création dans le domaine des technologies ; revoir les programmes « Tatwir », « Intilaq » et le « Fonds du Service Universel », en facilitant les procédures et en évaluant l'impact économique, social et culturel.
11. Lancer des sites Internet thématiques avec des contenus constructifs ou développer et enrichir ceux qui existent pour diffuser des contenus textuels, audiovisuels destinés aux jeunes afin de compléter les connaissances scolaires et universitaires et de renforcer l'esprit critique et les valeurs d'innovation, de communication et la capacité de résoudre les problèmes.
12. Produire des contenus audiovisuels et artistiques avec des messages alternatifs qui appellent à la tolérance, à la cohabitation, au vivre-ensemble et au respect de l'autre ; sensibiliser les usagers à l'importance de passer des approches de conflits à des approches de coopération basées sur la compréhension dans la résolution des problèmes.
13. Veiller à promouvoir les valeurs d'attachement à la création marocaine, aux langues nationales et à la mémoire culturelle collective des marocains, à travers l'exploitation judicieuse des technologies numériques pour documenter et archiver les précieuses richesses de ce patrimoine, ses auteurs, ses symboles et ses

arts (théâtre, cinéma, poésie, proverbes). Garantir les conditions de valorisation, de capitalisation et de diffusion de ce patrimoine pour favoriser son utilisation dans les nouvelles pratiques culturelles des jeunes.

14. Développer un Wikipédia marocain et une plateforme de contenus sur les réseaux sociaux dans les langues nationales pour en faciliter l'accès et diffuser leurs contenus au plus grand nombre de jeunes.
15. Encourager les initiatives dans les domaines de la formation aux médias numériques afin de combattre les comportements inciviques ou portant atteinte aux valeurs, ou encore lutter contre l'extrémisme violent et développer des espaces de discussions sur ces thématiques.
16. Mettre en place un dispositif de coordination entre les différents intervenants relevant des autorités publiques, sur le plan régional et national. Ledit dispositif devrait avoir comme mission de valoriser la richesse du patrimoine, de mettre en exergue les valeurs de créativité et de tolérance qu'il recèle et de le transformer, grâce aux énergies et aux capacités des jeunes et des créatifs, en un capital exploitable sur le plan culturel.
17. Soutenir et encourager les universités et les centres de recherches nationaux pour effectuer des études permettant le développement des capacités du Maroc en matière de technologies numériques, afin de répondre à ses besoins vitaux et lui garantir une position avancée parmi les pays en tant qu'acteur technologique et économique.

Annexes

Annexe 1 : Liste des membres de la commission permanente chargée de la société de connaissance et de l'information

Catégorie des Experts
Abaddi Ahmed
Alaoui Amine Mounir
Ayouch Nabil
Benhamza Mustapha
Benjelloun Tahar
Hatchuel Armand
Sasson Albert
Wakrim Mohamed
Zoubeir Hajbouha
Catégorie des Syndicats
Bahanniss Ahmed
Benwakrim Latifa
Bouzaachane Ali
Khlaifa Mustafa
Hansali Lahcen
Iouy Abdelaziz

Catégorie des Organisations et Associations Professionnelles

Deguig Abdellah

Mouttaqi Abdellah

Sefrioui Saad

Catégorie des Organisation et Associations œuvrant dans les domaines de l'économie sociale et de l'activité associative

Benchaaboun Mohamed

Benkaddour Mohammed

Berbich Laila

Catégorie Membres de Droits

Adnane Abdelaziz

Benjelloun Othman